

## **Les conditions d'accueil et d'accès pour le public en situation de handicap**

Notre établissement est conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Notre site est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) : place de parking dédiée et ascenseur aux normes.

Pour tout autre situation de handicap, veuillez contacter notre référent, à l'adresse : david.hazan@ort-france.fr

Afin qu'on puisse mettre en œuvre les mesures nécessaires pour vous accueillir et préparer le matériel, espace et supports adaptés à votre Handicap.

Notre démarche est de mieux prendre en compte vos besoins, permettre de construire des aménagements, être à votre écoute et vous donner la possibilité de suivre votre accompagnement dans des conditions optimales.

## **La qualité de nos formations et démarche d'amélioration continue**

Parce que nous portons une attention toute particulière à votre satisfaction, nous tenons à nous assurer de la pertinence et de la qualité de nos prestations.

A l'issue de chaque formation, vous serez amené à compléter un questionnaire de satisfaction. Analyser vos réponses nous permet de vérifier la conformité de la formation avec les objectifs pédagogiques annoncés.

C'est également un élément essentiel pour apprécier la qualité du formateur, des outils et des méthodes utilisés.

Une attestation de fin de formation (ou certificat de réalisation de formation) et une copie de la feuille d'émargement vous seront remis en fin d'accompagnement.

### **Démarche d'amélioration continue**

**Si vous rencontrez une difficulté pendant votre formation ou si vous souhaitez nous proposer des axes d'amélioration, vous pouvez en informer RH France en renseignant :**

- **le questionnaire de satisfaction**
- **par mail david.hazan@ort-france.fr**

On prendra contact avec vous afin de vous apporter une réponse par mail ou par téléphone.